

# Il y a cent ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 131

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249931>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### Il y a cent ans

Au milieu des vicissitudes de la vie, on aime parfois jeter un coup d'œil en arrière et examiner quelle était la situation à un moment donné. En confrontant ainsi deux époques sous les rapports politique, religieux et sociaux, on voit que tout n'est pas rose dans ce bas monde, que si parfois la paix, l'ordre et la justice régnaient, bien souvent l'ambition des hommes, leur orgueil et les autres mauvais penchants viennent déchaîner sur eux la source des plus grands maux. Nous trouvons dans cet examen un puissant encouragement à pratiquer toujours les vertus civiques et privées capables de faire notre bonheur et celui de la société, et c'est ainsi que nous mettons le mieux en pratique l'adage : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

L'année 1800 s'ouvrit sous d'assez tristes auspices. L'Europe entière était pour ainsi dire en révolution. Déjà l'année précédente le général français Duphot avait péri à Rome dans une émeute qu'il avait provoquée. On avait même osé attenter à la liberté du pape Pie VI qui était mort le 29 août 1799 à l'âge de 80 ans, à Valence en France, tandis qu'on voulait l'amener à Paris pour l'emprisonner. A cette époque une nouvelle coalition, composée de presque toutes les puissances de l'Europe, se formait contre la France. Les armées françaises avaient eu récemment des avantages assez considérables. Schérer avait triomphé dans le Tyrol, Joubert s'était emparé de Turin, et Championnet de Naples. Mais bientôt l'arrivée de Souwarow à la tête des Russes et de l'archiduc Charles à la tête des Autrichiens fit changer les affaires de face. Moreau et Macdonald, qui avaient pris le com-

mandement des troupes françaises, furent contraints de céder du terrain. C'est alors que les cardinaux, profitant de la retraite des Français, s'étaient réunis à Venise et y avaient élu pape le cardinal Chioramonti qui prit le nom de Pie VII. Ceci se passait le 1<sup>er</sup> décembre 1799.

A cette époque le Directoire français tombait en défaveur; les élections qui avaient eu lieu lui furent peu favorables. Tous ses membres principaux avaient été remplacés peu à peu. La licence et la corruption des mœurs étaient à leur comble. Bonaparte, averti par un secret pressentiment qu'il devait avoir une grande influence sur les destinées de sa patrie, avait laissé le commandement de l'armée d'Egypte à Kléber et, sans en avoir rien dit à personne, avait débarqué à Fréjus après une traversée des plus heureuse sur une mer couverte de vaisseaux ennemis.

L'arrivée de Bonaparte à Paris y excita un enthousiasme universel; chacun crut voir en lui l'homme le plus capable de faire triompher le parti qu'il embrasserait. L'habile général, ne voulant rien risquer, commença par s'assurer l'appui du conseil des anciens, qui décida que le conseil des cinq cents tiendrait ses séances à Saint-Cloud, et que Bonaparte aurait le commandement de toutes les troupes de la division militaire de Paris. Le général rassemble donc au Champ-de-Mars tous les régiments, et les passa en revue; il leur parla avec chaleur et indignation de l'impérialité du Directoire; il leur fit entendre que le salut de la république dépendait désormais d'eux seuls. Les soldats répondirent par des acclamations réitérées. Dès le matin du 18 brumaire (9 novembre 1799) les troupes avaient occupé Boulogne, Sèvres et toutes les petites communes des environs. A deux heures le corps législatif était réuni dans la salle de l'orangerie de Saint-Cloud; la plus

grande agitation régnait parmi les députés. On venait de décider que chacun prêterait individuellement le serment de *maintenir la constitution et de s'opposer à l'établissement de toute espèce de tyrannie*. La porte de l'orangerie s'ouvrit, et l'on vit entrer le général Bonaparte tête nue et accompagné de grenadiers. A l'instant toute l'assemblée se lève, le désordre est à son comble; un grand nombre de députés s'écrient avec indignation : *A bas le dictateur ! hors la loi !*... Mais l'ordre est donné aux troupes d'avancer, l'arme au bras. Saisis de terreur, les députés prennent la fuite, sortent par les fenêtres, et se sauvent par toutes les issues qui s'offrent à eux. Le conseil des anciens se réunit aussitôt, décréta l'abolition du Directoire exécutif, et le remplaça par un *consulat* composé de trois membres investis d'une autorité inégale. Sous le titre de premier consul, Bonaparte était réellement chef de ses collègues et souverain de l'Etat. On substitua aux deux conseils un tribunal, un corps législatif et un sénat; la république n'existait plus que de nom.

Les tiraillements perpétuels qui existaient dans le pouvoir, l'instabilité du gouvernement, les discordes qui en sont les suites, étaient devenus intolérables; les plus vives espérances se rattachaient au gouvernement consulaire. Bonaparte s'occupa activement de rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration. La loi des otages et de l'emprunt forcé fut abolie; les prêtres eurent la liberté de rentrer en France et de reprendre les fonctions du culte catholique. Tous les déportés à Sinamary, à la Guyane, sans jugement légal, sont rappelés en France.

Plus de cinquante mille émigrés, rayés des tables de proscription, durent au premier consul le bonheur de revoir leur patrie. En janvier

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 29

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il disait l'assurance de sécurité; mais il ne répétait pas les mots de mépris et de haine. A quoi bon désespérer, de plus en plus, cet homme déjà si torturé d'avoir, dans un instant de folie, fait couler le sang? Car Boleslas avait été egoïste, frivole, passionné, joueur effréné, mais il n'était pas né meurtrier.

Yvan, voyait la lucidité revenue dans l'esprit de son père, et constatant le repentir véritable, qu'il manifestait dans ses paroles, sortit de son portefeuille, une liasse de billets de banque et la remit aux mains de Boleslas.

Avec une noblesse supérieure à son âge, le fils miséricordieux se faisait le conseiller de son père :

— Ma mère a vendu ses bijoux pour sauver l'honneur de notre nom. Vous solderez vos créances; puis, n'est-ce pas, mon père, vous mènerez l'existence qui convient au repentir?

Il avait parlé simplement, mais avec fermeté, et devant l'auguste autorité de son fils, Boleslas courbait la tête, gardant le silence.

Et, tout à coup, avec un grand soupir :

— Ah ! comment ai-je pu menacer d'une arme meurtrière celle qui est ta mère?... la blesser grièvement.

Ce qui grondait maintenant dans sa voix étouffée, c'était la colère contre lui-même; c'était aussi la douleur.

— Si tu pouvais savoir, Yvan, dès que je voyais des cartes, quelles luttes terribles j'avais à soutenir contre moi-même pour ne pas céder!... Et je cétais toujours... La vue de l'or

me grisait. Sitôt assis devant une table de jeu je me sentais pris, possédé, emporté; tout mon sang brûlait, et je perdais la raison. La vie ne me semblait pas possible sans un luxe fastueux. Ah ! misérable orgueilleux que j'étais ! Misérable fou ! Ah ! je te fais horreur, n'est-ce pas Yvan ?

Les larmes de l'infirmes coulaient devant ce repentir; pouvait-il maudire ce malheureux qui pleurait si sincèrement son crime ?

— Tu lui diras, Yvan, que, maintenant, une seule chose a pour moi du prix, son pardon... Dis-lui que je l'implore avec des larmes qui me brûlent.

Ses mains se joignaient, et sans que l'adolescent ait pu l'en empêcher, il s'était incliné devant son fils :

— Dis-lui que, je suis à genoux devant toi; et que, par la pensée, je suis à genoux devant elle.

Ah ! dis-lui, que quand la fumée du revolver s'est dissipée et que je l'ai vue, tomber sur le